



## **COMMISSION SPORTS DE NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.**

Réunion du 3 mai 2012

Assistaient : Noël Crescini, Jean Jacques Lacavalerie, Michel Le Rouzic, Pierre Fregnet, Michel Rousseau, Daniel Ribailier, Gérard Courtal, Jacques Vinet, Martial Tournier.

Conformément à l'ordre du jour, la réunion a été principalement centrée :

- sur la *CDESI 91*, avec un rappel de ses orientations fixées dans une lettre de mission du Président du Conseil Général de l'Essonne destinée aux membres de la CDESI, et un premier commentaire sur la tenue effective des 3 Sous-commissions désormais mises en place,
- sur le degré d'actualité de certaines préconisations relatives aux Sports de Nature qui ont été répertoriées, ici ou là, dans *les Actes des 3<sup>èmes</sup> Assises départementales du Sport essonnien*.

### Point 1 : Le bilan des opérations CDESI 91

Deux documents sont remis aux participants :

- a ) Un document intitulé CDESI - PDESI relatif aux Sports de Nature, édité par l'Assemblée des Départements de France, qui résume bien les objectifs du PDESI et le rôle de la CDESI. Le Conseil Général du 91 semble s'être inspiré de ce document.
- b) Un document qui répète et commente légèrement la méthode de travail suivie et les orientations des 3 premières réunions des Sous-commissions de la CDESI.

Lors de la réunion Sports de Nature du 3 mai 2012 ont été précisés certains points qui aboutissent à des propositions ou des interrogations qui pourront être reprises et/ ou partagées, le cas échéant.

Ils figurent désormais dans le point B du document remis en séance qui est joint en annexe.

### Point 2. : Le développement du Tourisme en Essonne.

Les comités départementaux de Cyclotourisme, de Randonnée pédestre et de Tourisme équestre ont déjà des habitudes de travail avec le Comité Départemental de Tourisme de l'Essonne pour élaborer un guide répertoire des circuits et itinéraires avec des indications patrimoniales, environnementales et humaines qui l'enrichissent heureusement.

Il est bon que cela perdure pour les deux comités du 2<sup>ème</sup> collège associatif de la CDESI.

Il ne serait pas non plus inintéressant, au niveau du CDOS 91, que des contacts soient pris avec le CDT, afin de voir comment mutualiser des efforts à déterminer pour un meilleur développement possible du Tourisme sportif durable en Essonne. (voir la question de la suite à donner à cette démarche).

### Point 3 : L'espace rural, le développement durable et les sports de nature.

Les membres de la commission estiment que la centration sur le Sud Essonne en priorité est sans doute nécessaire mais qu'il y a d'autres secteurs géographiques à la « ruralité urbaine » à considérer.

Il en est ainsi des Communautés du Val d'Essonne et du Centre Essonne ou des territoires comme « Essonne, Seine, Orge », dépourvus de désignation communautaire, sans doute, mais qui présentent une certaine unité géographique et humaine.

Si l'on prête attention à la notion de « paysage », certaines associations comme l'Association pour le plateau agricole du centre Essonne (APPACE) a mis au point le Circuit des Fermes -le C D de Cyclotourisme 91 est partenaire de cette mise en œuvre -.

C'est, au total, un espace qui présente des possibilités de fréquentation diversifiée tout à fait en phase avec ce qu'aspire à promouvoir la Commission des Sports de nature du CDOS 91.

#### Point 4 : De la liberté d'aller et venir et de la réglementation de la fréquentation des espaces.

Ce point n'a pas été abordé, compte tenu du fait que nous ne disposons pas de ce qui a été retenu par le secrétariat de la CDESI pour la réunion de la Commission « Usage partagé des ESI ».

Il sera intéressant de noter si la CDESI proposera la mise en place d'un observatoire des bonnes pratiques et une publication périodique des travaux spécifiquement établis dans le cadre de la CDESI et de ses missions ordinaires.

#### Point 5 : Du label « Développement Durable, le Sport s'engage » R

A ce jour, le secrétariat du CDOS 91 a enregistré deux dossiers de candidature émanant de la FSCF 91 et de l'UFOLEP 91. Deux autres dossiers sont encore à finaliser.

Ainsi que cela a été prévu dans le C R de la réunion du 4 février 2012 de la Commission des Sports de Nature, « l'équipe expérimentale » interne au CDOS 91, qui préface la Commission départementale du Label qui s'adjoindra 3 partenaires institutionnels quand l'opération sera suffisamment consolidée et significative, se réunira le mercredi 23 mai à 15 h à la MDSC (Pour mémoire : Pierre Fregnet, Jean Jacques Lacavalerie, Gérard Courtal, Martial Tournier).

#### Point 6 : De la question du Bulletin de liaison interne Sports de Nature.

« Puisque les événements nous échappent feignons au moins d'en être les organisateurs »

La CDESI ( c f point 4 ) va sans doute, à un moment ou à un autre, se pencher sur la question de la communication - édition, avec des moyens que nous n'avons pas et que nous n'aurons pas.

A notre échelle, il est apparu souhaitable de communiquer sur ce que fait le mouvement sportif organisé dans le secteur des Sports de Nature et du développement Durable.

D'où le principe avancé de 3 publications de 4 pages maxi par an ( reprise de saison, nouvelle année, fin de saison), sans ligne éditoriale mais avec quelques lignes annonçant , avec une cohérence thématique affichée, les différentes contributions et leur page de référence.

Il va de soi que l'exécution technique sera confiée aux permanents du CDOS91 et que la régulation, autour de Martial Tournier, devra comprendre le Président du CDOS 91, l'animateur de la Commission et un membre de la Commission (Pierre Fregnet s'est porté volontaire).

Le CA du CDOS 91 sera informé, pour décision, lors du C A du 11 mai 2012, sur la suite à donner à cette mise en œuvre.

A 21 h 15, Gérard Courtal lève la séance